

Cher Yann

Pardon de décliner ton invitation mais je ne souhaite pas alimenter cette polémique stérile en me rendant sur ton plateau. Surtout pas aujourd'hui, jour de mon anniversaire.

Que l'on me reproche d'avoir pu inciter le patron de la Casa Nostra à vendre ses images de vidéo surveillance dépasse l'entendement.

Preuve de ma bonne foi, j'ai fourni au Petit Journal quatre heures d'images brutes, non retouchées, non montées, toutes droit sorties de la caméra.

J'aurais pu manipuler les images avant de vous les fournir, si j'avais eu quelque chose à me reprocher.

Faut-il simplement signaler qu'une enquête, menée en caméra cachée, implique des procédés que l'on peut discuter certes, mais qui ne font pas du journaliste un "complice" ?

Je peux comprendre que l'on puisse se demander comment j'ai pu faire pour filmer cette transaction, comment j'ai pu être accepté à l'intérieur de cette cave où l'on découvre des liasses billets.

Dans cette logique, on peut également se demander comment j'ai pu réaliser un documentaire à l'époque des talibans en Afghanistan (il était alors interdit de filmer), comment j'ai pu suivre le quotidien de tueurs à gages en Colombie ou des brigades musulmanes internationales en Irak, au début de la guerre de 2003. Ou encore des réseaux de trafic de prostituées, entre l'Inde et le Népal.

Cela n'a jamais fait de moi un taliban, ni un sicario, ni un volontaire pour le Jihad, Dieu merci.

Je suis journaliste et je fais mon boulot dans des pays difficiles, des conditions souvent difficiles, parfois critiques. Ni plus ni moins.

Au sujet des coupures de son et d'images lors de mon tournage en caméra cachée, à la pizzeria Casa Nostra, n'importe quel caméraman pourrait en attester : il n'existe pas encore de piles ni de cartes mémoires de caméra qui ont une espérance de vie de 13 heures continues.

Car cette transaction a effectivement duré 13 h.

On ne s'amuse évidemment pas à changer les piles, quand on filme clandestinement et que l'on ne veut pas être découvert.

La présence du restaurateur au côté de son « cousin » au moment précis de la transaction est un fait établi, malgré ses affirmations récentes, mensongères et confuses. Fait confirmé par les images mises à disposition du Petit Journal, pour peu que l'on se donne la peine de les examiner minutieusement, ce que je viens de faire cet après-midi.

Ce que je retiens ultimement est cette transaction bien réelle, ainsi que le drame pour ces disparus, pour leurs familles, et le choc pour les blessés physiques et psychologiques de ce crime terroriste qui nous a tous - plus ou moins pour certains - affectés.